



## ***PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE du 25 mars 2008 au Collège de la Gracieuse, Local Lemano à Morges***

---

*Présents :* 14 personnes

*Excusés :* -

*Ordre du jour :*

1. Ouverture et présentation de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de janvier 2008
3. Cabane
4. Courses et Formation
5. Divers
6. Clôture

### **1. Ouverture et présentation de l'ordre du jour**

Jean-Jacques Amstutz salue les membres présents, ouvre l'assemblée et présente l'ordre du jour.

### **2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de janvier 2008**

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 janvier 2008 est lu par Caroline Bourquin et accepté par l'assemblée.

### **3. Cabane**

- Jean-Jacques nous informe que le premier week-end consacré aux festivités du 25<sup>e</sup> de la cabane d'Orny est déplacé du 7-8 juin au 14-15 juin 2008.
- Jean-Jacques indique que le second week-end aura le lieu le 16-17 août à Orny, Valais. L'objectif de ce second week-end est de se rendre à l'emplacement de l'ancienne cabane et de gravir un sommet dans les environs le lendemain.
- Jean-Jacques nous présente le communiqué qui paraîtra dans le bulletin d'avril (voir annexe 1).
- Jean-Jacques précise que les inscriptions aux festivités sont d'ores et déjà ouvertes.



#### **4. Courses et Formation**

- Christophe Lambert informe l'assemblée que la Commission d'Alpinisme (« CA ») nouvellement créée se déroule bien.
- Christophe fait état de l'achat prochain de nouveau matériel.
- Christophe informe l'assemblée qu'un règlement des courses, ainsi qu'un règlement pour la CA ont été adoptés en janvier 2008 et qu'ils seront en ligne sur internet.
- Christophe indique que le règlement des courses prévoit qu'il est possible d'organiser une course hors programme et que, dans la mesure où cette course est présentée à la CA et que cette dernière a donné son aval, elle est validée et considérée comme course du CAS.
- Concernant l'éventuel dédommagement des chefs de course, Jean-Jacques fait état d'une opinion défavorable. Par conséquent, le comité a décidé de maintenir le statut bénévole des chefs de course. Le statut de chef de course est cependant mis en valeur par la journée annuelle des chefs de course offerte par la sous-section de Morges, ainsi que les subventions octroyées pour les cours de chef de course du comité central. Toute personne intéressée par la formation de chef de course peut s'adresser à Christophe.

#### **5. Divers**

- Jean-Jacques indique que la randonnée de l'Ascension se déroulera dans le Jura, pour s'achever au bord du lac de Bièche.

#### **6. Clôture**

- Aucune autre demande n'ayant été faite, Jean-Jacques clôt l'assemblée en nous informant que la prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 24 juin 2008 à 19h30 à la cabane d'Orny à la Dent de Vaulion, suivi de la fondue.

Cully, le 25 mai 2008

Caroline Bourquin  
secrétaire

Annexe 1 : « La sous-section de Morges fête le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Cabane Orny II, Programme des festivités »